

6èmes Journées régionales de formation des  
personnels des **SESSAD**  
6 et 7 /12/2007 Rennes.

## **Synthèse des ateliers du 6 décembre.**

Réflexions transversale ; logique d'ensemble :  
« **aux côtés** et **avec** les familles, le rôle majeur du SESSAD dans l'**accompagnement** des enfants handicapés ».

« Aux côtés »

« Avec »

« Accompagnement »

- On voit tout d'abord que les problématiques proposées par les porteurs des journées se vérifient ...
- et, en réorganisant les apports des ateliers, une **logique de sens et d'action se dégage...**

- A) Constatons (atelier 2) l'actualité de l'ouverture des droits des jeunes..., réalités diverses...  
↓
- B) A quoi cela correspond (atelier 1) du côté des familles (diversité d'attente, de maîtrise) ?  
↓
- C) L'accompagnement social (ateliers 4) et ses repères ; pour savoir jusqu'où aller ?  
↓
- D) De ce fait (atelier 3) : quelle évaluation de la satisfaction, de la participation familiale ?

# A.

Constatons l'actualité de l'ouverture des droits des jeunes...,  
réalités diverses,

*(atelier 2 : Ouverture des droits et admission en SESSAD. Comment ces deux temps s'inscrivent dans un parcours d'évaluations réalisées par différents acteurs ?)*

- Il s'agit bien d'« ouverture de droits » et non plus d'« orientation ».
- Qui fait vraiment la demande SESSAD ?, et quelle véritable demande de la part des parents ?  
(Comment font-ils valoir les droits ,
- Le SESSAD vu (par les parents) comme un contrainte // ou bien ouvrant des droits...

# A suite

- Dans l'avant SESSAD, qu'ont fait les parents ?
  - Qui les accompagnait ? (MDPH moins proche que CCPE, CCSD naguère)
  - L'équipe éducative et l'ouverture de droits ?
  - Puis l'équipe de suivi de scolarisation nécessaire pour faire valoir la « compensation » ?
- Quand, dans l'attente du SESSAD, la famille a « construit » le suivi :
  - Autres intervenants ? Avec ou sans les libéraux (diversité de positionnement, selon SESSAD , mais aussi selon les suivis : continuer ou non, plus ou moins avec les autres intervenants, avec les libéraux ?)
  - Rôle du CAMSP

# A suite

- Evaluation clinique, et évaluation partagée =



Famille entourage

MDPH pour ouvrir les droits

États de lieux Interdisciplinaire

L'évaluation clinique encore valable même si le délai est ensuite long ?



Projets du jeune ; suivi

- le « temps de la « confiance », de la reconnaissance mutuelle (partage des valeurs, de la culture, de la conception du suivi)
- Repréciser : le SESSAD ( le terme handicap vu comme stigmatisant ; le suivi de rééducation est perçu, mais pourquoi l'intervention de l'éducateur, du psychologue )

# A suite

- différenciation SESSAD / AVS
- Différenciation selon que les parents étaient plus ou moins au courant de l'OPPORTUNITE SESSAD (selon les « annexes XXIV », sensorielle, motrice, oui... autrement, c'est parfois plus délicat )
- Retour sur le projet de vie ? Les parents, le jeune ?

# A suite

- Quelle file active, quelles priorités, quels suivis, quelles «fins de suivis »
- Revenir sur l'anticipation et l'explication au parents du rôle du SESSAD par la MDPH ; et sur la notion même –à valoriser- de projet de vie antérieur au suivi SESSAD et affiné pendant le suivi.... Ce qui éclaire alors l'opportunité de l'interdisciplinaire et de la coopération enfant / parents / enseignant / AVS / SESSAD.



# B

A quoi cela correspond du côté des familles

(diversité d'attente, de maîtrise) ?

*(Ateliers 1. Quand le libre choix des familles et l'attente de prestations très individualisées rencontre la logique SESSAD)*

- Ouvrir sur les logiques de projet des divers acteurs...
- Respect du temps de prise en compte des attentes, des arguments des uns et des autres...
- Du coup, selon les suivis, rôles divers des types d'interventions de rééducation, par exemple... et évolution dans le temps du suivi ...
- Élaboration commune du document individuel de suivi

## B suite

- l'angoisse de la perte de temps, de chance (vécue par les parents) (portée par les associations),
- Temps // confiance // ouvrir à l'interdisciplinaire, comme chance supplémentaire (au-delà de l'école, de l'AVS...)
- Revenir sur : le SESSAD comme centre ressources – complément du diagnostic, etc.
  - Mais alors : qui préconisera , expliquera; fera alliance ?
- Revenir toujours sur l'accompagnement des parents dans la prise en compte si difficile des troubles (apprentissage, TCC, etc.) = rôle accru du SESSAD , au-delà de l'AVS.

# C

## L'accompagnement social (ateliers 4) et ses repères ; pour savoir jusqu'où aller ?

*(atelier 4: SESSAD et accompagnement social : limites des interventions ?)*

- Repérage du cadre de l'intervention (travailler « la demande » plutôt que « les attentes ») – La rencontre comme préalable
- Importance des repères, importance d'un protocole pour s'y retrouver en terme de signaux qui nous amènent à poser la limite d'intervention et le passage de relais :
  - Opposition durable, des parents, de l'enfant,
  - Plainte de l'enfant sur sa situation,
  - Dissociation de manifestations des troubles selon les espaces de vie...

## C suite

- Quand l'équipe SESSAD comprend qu'elle contribue à prolonger la situation, mais que le relais serait nécessaire...
  - Protocole 1. – en amont - pour croiser les regards, évaluer avec les parents ou non, anticiper les bénéfices d'un suivi éducatif, d'un placement, etc. RESPONSABILITE ... (d'où protocole et regards croisés)
  - Importance d'avoir construit au préalable la relation de confiance.
  - Rôle de l'AS
  - Passage de relais (protocole 2 pour savoir quoi communiquer, selon l'évaluation, la clinique, etc.
- Rôle de l'école dans la demande de relais, le signalement

## C suite

Donc :

- diversification des publics,
- Protocoles pour déterminer les limites du rôle du SESSAD dans l'accompagnement,
- Reconnaissance de la parentalité, appui au rôle de parent
- Relation inter- services : coopération ? Regards croisés ? Simple passage de relais ? Continuité ?
- La distance pour le suivi (social/ éducatif / SESSAD – à distinguer du traitement des situations de maltraitance grave)

# D

## De ce fait : quelle évaluation de la satisfaction, de la participation familiale ?

*(Ateliers 3. Quels outils des SESSAD pour la participation des usagers ; CVS, enquêtes de satisfaction, groupes d'expression ,)*

- Diversité des expériences en la matière selon les SESSAD (ex : sur 34 participants : 1 « CVS », 5 « enquêtes de satisfaction », 5 « groupes d'expression »)
- Vers la fin du suivi l'expression des parents se libère...
- Différence : groupes de parole (reconnaissance / élaboration progressive), et groupes d'expression pour manifester les attentes vis à vis du SESSAD, des instances diverses...

# D suite

Donc :

- La nécessité de protocole de participation,
- La nécessité d'instance, de protocoles, d'outils pour recueillir, analyser la satisfaction (à un moment –par exemple à la fin du suivi-, ou en continu...)
- Attester de ce qu'il advient au jeune, de ce qu'il apporte,
- Reconnaissance réciproque ('jeune, parents, SESSAD, AVS, enseignants, intervenants autres, etc.) de la dimension de l'ouverture des droits..

## D suite

Donc :

- Toute la question du lien entre perception réciproque et évaluation de l'opportunité des interventions
- Toute la question du lien entre recueil de la satisfaction et évaluation du SESSAD lui-même (évaluation interne, et bientôt externe)...
- l'évaluation correspond à des savoir faire spécifiques mais fait surtout lien avec les savoir faire propre à la mise en œuvre du suivi